

Actualisation des compétences AS



PUBLIC CONCERNÉ : AS

CONTEXTE

Cette formation vise à permettre aux aides-soignants diplômés avant 2022 d'acquies certains nouveaux gestes techniques. Les nouveaux référentiels de compétences et de formation introduisent un certain nombre d'actes de surveillance et de soins supplémentaires que l'aide-soignant peut désormais réaliser.

L'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant précise les actes réalisables par l'aide-soignante dans le module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne.

- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé (mesure de la température, **recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou lecture instantanée,.....**) et dans le module 4 : mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne.
- Réalisation des soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : **surveillance d'une personne sous moniteur.... lavage oculaire, pose de suppositoires.....**)

RECOMMANDATION Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021



OBJECTIFS

- Mesurer et analyser les nouveaux paramètres vitaux permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude
- Mettre en œuvre les nouveaux soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé, identifier les éléments à réajuster
- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle et les évaluer

CONTENU

- MODULE A : Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.
- MODULE B : Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- MODULE C : Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

MODALITES D'EVALUATION

Pré et post test de positionnement

Evaluations sommatives et normatives : Etude de situations, et réalisation pratique (note supérieure ou égale à 10/20)

Attestation d'acquisition des compétences ou attestation de suivi de la formation si les modules ne sont pas validés

Evaluation de la satisfaction de la formation

Pré-requis :

- Aides-soignants diplômés avant 2022

Méthodes et outils :

Apport de connaissances théoriques et pratiques
Travail de groupe
Etude de situations et analyse
Simulation

Intervenants :

IDE formateur – formateur - AS

CALENDRIER

Session 1
15 septembre 2025
14 octobre 2025
18 novembre 2025

Session 2
16 septembre 2025
15 octobre 2025
19 novembre 2025



21h
(3jours)

360€ /
Personne